

# Et si vous deveniez « Responsable du pôle Offre de soins ambulatoires » à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-1032959

Cancale

## Ce poste est fait pour vous si

**Vous êtes** agent de la fonction publique (Cat. A), agent CCN (Niveau 7) ou agent contractuel.

**Vous connaissez :**

- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Connaissances pluridisciplinaires dans le champ de la santé publique

**Vous êtes et vous savez:**

- Diriger une structure et élaborer une stratégie, une politique
- Management d'une équipe
- Communiquer dans un contexte de crise
- Faculté d'adaptation, esprit d'initiative et diplomatie

**Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine**

## Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

## Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 15 novembre 2022**  
à [ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr)

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP  
(affichée en haut de cette fiche de poste)

ARS Bretagne  
6 place des Colombes  
CS 14253  
35042 RENNES CEDEX

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)



# Vos missions

**Au sein de la Délégation Départementale d'Ille et Vilaine, sous l'autorité hiérarchique du responsable de Département Animation Territoriale, et en lien avec les directions métier de l'Agence, le responsable du pôle Offre de soins ambulatoires assure les missions suivantes :**

- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'Agence Régionale de Santé sur le suivi de la permanence des soins ambulatoire et le service d'accès aux soins et des transports sanitaires.
- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'Agence Régionale de Santé sur le développement de l'exercice coordonné.
- Management du pôle intégrant un cadre en charge des transports sanitaires et de l'exercice coordonné sur le Sud du département et de deux gestionnaires de dossiers santé.
- Il contribue plus globalement à l'animation territoriale des politiques de santé assurant une transversalité, une contribution aux missions du DAT notamment dans le lien ville-Hôpital et dans l'articulation avec les CLS.

## **Conditions particulières:**

- Déplacements fréquents dans le Département et au siège de l'ARS, missions en dehors des heures de travail habituelles.
- Participation au dispositif d'astreinte de l'ARS

**Cliquez [ICI](#) pour retrouvez la fiche de poste détaillée sur la PEP**

## **Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?**

**L'Agence régionale de santé** a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

**Retrouvez plus d'informations sur :** [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)